

*Questions orales*

consiste ce mandat, mais cela risque de prendre quelques minutes. Si mon collègue peut se contenter d'une copie de ce mandat, je pourrais lui en faire parvenir une. Sinon, je peux en faire la lecture, monsieur le Président, mais cela prendra un peu de temps.

**M. le Président:** Le député pourrait peut-être faire cette demande plus précise dans sa question supplémentaire. Je crois que le ministre a raison. Si la réponse est longue, il faudrait la donner autrement, mais j'entendrai la question supplémentaire du député.

**M. John Brewin (Victoria):** Monsieur le Président, je serai satisfait si le ministre dépose le texte du mandat dont il a fait état et qu'il pourra peut-être résumer en réponse à ma question supplémentaire.

Je voudrais également lui demander s'il a déjà visité le pénitencier de Kingston, en sa qualité de ministre, il va sans dire. La prison a été construite en 1837. Comme le ministre le sait, le personnel et les détenus essaient de survivre dans des conditions moyenâgeuses inacceptables.

• (1150)

Le ministre est-il prêt à se rendre à Kingston pour rencontrer les détenus, le personnel et les autorités? Va-t-il demander à ses collaborateurs de concevoir un plan pour fermer une fois pour toutes cet établissement qui déshonore le pays?

**L'hon. Pierre H. Cadieux (solliciteur général du Canada):** Monsieur le Président, comme les députés le savent, j'ai été nommé solliciteur général il y a seulement trois semaines. Je n'ai pas eu le temps de visiter tous ces établissements mais j'ai l'intention d'en inspecter le plus grand nombre possible dans le cadre de mes responsabilités.

J'ai visité la prison pour femmes de Kingston la semaine dernière. Je n'ai malheureusement pas eu le temps de me rendre au pénitencier en question, mais je le ferai si c'est possible. Il s'agit d'un établissement important, comme mon collègue le sait, et je le visiterai lorsque j'aurai le temps.

\* \* \*

#### LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

**M. Mac Harb (Ottawa-Centre):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant.

On a appris aujourd'hui d'un juriste des Travaux publics que le gouvernement risque de perdre deux milliards de dollars par mois si un litige concernant les locaux du centre des données de l'infâme TPS n'est pas réglé.

On prétend, en effet, que le ministère des Travaux publics ne respecte pas la politique gouvernementale prévoyant qu'on attribue les contrats au plus bas soumissionnaire compétent.

Le ministre peut-il dire à la Chambre ce qu'il entend faire au juste pour régler ce litige et pour empêcher que ce genre de choses ne se reproduise à l'avenir?

**L'hon. John McDermid (ministre d'État (Privatisation et affaires réglementaires)):** Monsieur le Président, je remplace aujourd'hui le ministre des Travaux publics qui participe à une réunion dans la région de l'Atlantique.

Je crois savoir que les tribunaux fédéraux sont saisis à l'heure actuelle de l'affaire que soulève mon collègue, le député d'Ottawa-Centre. En conséquence, il ne convient pas que j'en parle pour le moment.

**M. Mac Harb (Ottawa-Centre):** Monsieur le Président, je respecte le point de vue du ministre.

De toute manière, si les Canadiens ont leur mot à dire, nous n'aurons jamais besoin de locaux pour loger le centre des données de la TPS.

Ma question supplémentaire s'adresse aussi au ministre. Étant donné que le gouvernement fédéral occupe des millions de pieds carrés de surfaces de bureau dans la région de la capitale nationale et qu'il est train de réduire les effectifs de la fonction publique en mettant à pied des milliers de fonctionnaires, le ministre peut-il assurer à la Chambre qu'on s'est efforcé de loger le centre des données de la TPS dans des locaux que le gouvernement occupe déjà au lieu de dépenser des millions de dollars pour en louer d'autres?

**L'hon. John McDermid (ministre d'État (Privatisation et affaires réglementaires)):** Monsieur le Président, je peux garantir au député que le gouvernement a chargé un comité d'examiner ses dépenses et de veiller à ce qu'il n'y ait pas de gaspillage et à ce que tous les deniers publics soient judicieusement utilisés.

Je puis assurer aussi au député que le gouvernement s'arrange pour que les contribuables canadiens en aient pour leur argent. Il peut en être sûr.

\* \* \*

#### LE PROGRAMME DE STIMULATION DE L'EXPLORATION MINIÈRE

**Mme Diane Marleau (Sudbury):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

La suppression du Programme de stimulation de l'exploration minière au Canada aura un effet néfaste sur l'industrie canadienne de la prospection. Sans ce programme, les sommes dépensées par les entreprises de prospection pour les activités de prospection diminueront considérablement en 1990 et encore plus en 1991. Pour-